

Monsieur Chev  Jo l est masseur-kin sith rapeute titulaire du dipl me d' tat fran ais de masseur-kin sith rapeute et inscrit au tableau de l'ordre des masseurs-kin sith rapeutes sous le num ro 108208.

Votre masseur-kin sith rapeute a souscrit une couverture d'assurance au titre de la responsabilit  civile professionnelle aupr s de la compagnie d'assurance AXA.

Votre masseur-kin sith rapeute est conventionn  et pratique des honoraires conformes aux tarifs de la s curit  sociale.

Ces tarifs ne peuvent  tre d pass s, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqu s, ou en cas de non-respect du parcours de soins. La facturation de d passements d'honoraires est cependant interdite pour les b n ficiaires de la couverture maladie universelle compl mentaire (CMU-C), et de l'aide au paiement d'une compl mentaire sant  (ACS).

Seuls peuvent vous  tre factur s des frais correspondant   une prestation de soins rendue. Le paiement d'une prestation qui ne correspond pas directement   une prestation de soins ne peut vous  tre impos .

Votre masseur-kin sith rapeute doit obligatoirement vous informer avant de r aliser un acte non rembours  par la s curit  sociale.

En outre, d s lors que les d passements d'honoraires des actes et prestations factur s atteignent 70 euros, votre masseur-kin sith rapeute doit vous en informer par  crit, pr alablement   la r alisation de la prestation.

Pour toute information compl mentaire, vous pouvez consulter l'annuaire sur le site internet www.ameli.fr

Base à multiplier par lettre clé : 2,21 €

IFA : 2,50 €

IK : 0,38 € /km

4,00 € : IFN (affections neurologiques et musculaires cotées AMK 8 à 11)
IFO (rééducation cotée AMS 9,5)
IFR (affections rhumatismales inflammatoires, cotées AMK 7 et 9)
IFP (respiratoire en dehors des situations d'urgence cotée AMK 8 et 10)
IFS (jusqu'au 35e jour après sortie d'hospitalisation ortho ou trauma)
IFV (autonomie de la personne âgée AMK 6)

Majo-D : 7,62 €

Actes réalisés le dimanche et les jours fériés entre 8h et 20h. Actes réalisés le samedi entre 12h et 20h seulement pour les urgences.

Majo-N : 9,15 €

Actes réalisés entre 20h et 8h. En cas d'urgence, l'appel doit intervenir après 19h et avant 7h.

FAD : 20,00 €

Le forfait accompagnement du **retour à domicile post-chirurgie** orthopédique est un forfait complémentaire aux actes de rééducations habituels, **facturable une fois** pour chaque patient. Cette rémunération ne concerne pas les soins qui demeurent rémunérés à l'acte. Elle est versée sur la base d'un forfait qui comprend :

- la prise en charge rapide (dans un **délai de 48 heures**), initialement à domicile ;
- la participation à l'**éducation** du patient et de son entourage ;
- la coordination avec le médecin traitant et les autres professionnels de santé impliqués dans la prise en charge, attestée par la transmission du **BDK**.

FRD : 100,00 €

Le forfait de **prise en charge rapide** liée à un accident vasculaire cérébral (**AVC**) est un forfait complémentaire aux actes de rééducations habituels, **facturable une fois** pour chaque patient après la première prise en charge par le masseur-kinésithérapeute. Cette rémunération ne concerne pas les soins qui demeurent rémunérés à l'acte. Elle est versée sur la base d'un forfait qui comprend :

- la prise en charge rapide (dans un **délai de 3 à 4 jours**), initialement à domicile, **pluri-hebdomadaire** ;
- la participation à l'**éducation** du patient et de son entourage ;
- la coordination avec le médecin traitant et les autres professionnels de santé impliqués dans la prise en charge, attestée par la transmission du **BDK** ;
- la **transmission** d'un point d'étape sur la rééducation en cours, au médecin traitant et à l'équipe médicale en vue de la consultation post AVC (hospitalière et/ou extra hospitalière) au moment de la facturation du forfait.

Bonus TSA : 60,00 € (Télésurveillance Accompagnement Thérapeutique)

FIS : 36,00 € (Forfait Innovation Santé)

TSM : 65,00 € — 110,00 € — 73,00 € — 36,50 € (Télésurveillance Médecin)

Rééducation des conséquences des affections orthopédiques et rhumatologiques du rachis (hors déviations latérales ou sagittales du rachis de l'article 1 E.)

Rééducation dans le cadre de la prise en charge d'une lombalgie commune		RAM 7,49	16,55 €
Rééducation des conséquences d'une affection du rachis lombo-sacré hors référentiel	sans chirurgie	RAM 7,51	16,60 €
	avec chirurgie	RAO 7,49	16,55 €
Rééducation des conséquences d'une affection du rachis dorsal	sans chirurgie	RAM 7,50	16,58 €
	avec chirurgie	RAO 7,48	16,53 €
Rééducation dans le cadre de la prise en charge d'une cervicalgie non spécifique sans atteinte neurologique		RAM 7,47	16,51 €
Rééducation dans le cadre d'un traumatisme récent du rachis cervical sans lésion neurologique		RAM 7,48	16,53 €
Rééducation des conséquences d'une affection du rachis cervical	sans chirurgie	RAM 7,52	16,62 €
	avec chirurgie	RAO 7,50	16,58 €
Rééducation des conséquences d'une affection d' au moins deux segments du rachis	sans chirurgie	RAM 7,53	16,64 €
	avec chirurgie sur au moins un segment	RAO 7,51	16,60 €

Rééducation des conséquences des affections orthopédiques et rhumatologiques du membre supérieur et de sa racine (hors amputations l'article 1 F)

Rééducation après libération du nerf médian au canal carpien		RSC 7,49	16,55 €
Rééducation des conséquences d'une affection du poignet ou main	non opérée	VSM 7,50	16,58 €
	opérée	VSC 7,51	16,60 €
Rééducation des conséquences d'une fracture de l'extrémité distale des deux os de l'avant-bras	non opérée	RSM 7,51	16,60 €
	opérée	RSC 7,50	16,58 €
Rééducation des conséquences d'une fracture avec ou sans luxation du coude chez l'adulte	non opérée	RSM 7,52	16,62 €
	opérée	RSC 7,52	16,62 €
Rééducation des conséquences d'une affection du coude ou de l'avant-bras	non opérée	VSM 7,49	16,55 €
	opérée	VSC 7,49	16,55 €
Rééducation dans le cadre d'une tendinopathie de la coiffe des rotateurs non opérée		RSM 7,49	16,55 €
Rééducation après réinsertion et/ou suture d'un ou de plusieurs tendons de la coiffe des rotateurs de l'épaule, par arthroscopie ou abord direct		RSC 7,51	16,60 €
Rééducation des conséquences d'une fracture non opérée de l'extrémité proximale de l'humérus		RSM 7,50	16,58 €
Rééducation des conséquences d'une affection de l' épaule ou du bras	non opérée	VSM 7,48	16,53 €
	opérée	VSC 7,50	16,58 €
	sans chirurgie	VSM 7,51	16,60 €

Rééducation secondaire à l'affection d' au moins deux segments du même membre supérieur	avec chirurgie sur au moins un segment	VSC 7,52	16,62 €
Rééducation des conséquences des affections orthopédiques et rhumatologiques du membre inférieur et de sa racine (hors amputations de l'article 1 F)			
Rééducation des conséquences d'une entorse latérale récente de cheville-pied (acte avec référentiel pour non opérée)	opérée	RIC 7,51	16,60 €
	non opérée	RIM 7,50	16,58 €
Rééducation des conséquences d'une affection de la cheville ou pied	non opérée	VIM 7,50	16,58 €
	opérée	VIC 7,51	16,60 €
Rééducation après arthroplastie du genou par prothèse totale ou uni-compartmentaire		RIC 7,52	16,62 €
Rééducation après reconstruction du ligament croisé antérieur du genou		RIC 7,48	16,53 €
Rééducation après méniscectomie isolée, totale ou subtotale, par arthroscopie		RIC 7,49	16,55 €
Rééducation des conséquences d'une affection du genou ou de la jambe	non opérée	VIM 7,51	16,60 €
	opérée	VIC 7,50	16,58 €
Rééducation après arthroplastie de hanche par prothèse totale		RIC 7,50	16,58 €
Rééducation des conséquences d'une affection de la hanche ou de la cuisse	non opérée	VIM 7,49	16,55 €
	opérée	VIC 7,49	16,55 €
Rééducation secondaire à l'affection d' au moins deux segments du même membre inférieur	sans chirurgie	VIM 7,52	16,62 €
	avec chirurgie sur au moins un segment	VIC 7,52	16,62 €
Rééducation pour déviation latérale ou sagittale du rachis (personnes de moins de 18 ans)			
Rééducation pour déviation du Rachis lombo-sacré		DRA 7,49	16,55 €
Rééducation pour déviation du Rachis dorsal		DRA 7,48	16,53 €
Rééducation pour déviation du Rachis cervical		DRA 7,51	16,60 €
Rééducation pour déviation portant sur au moins deux segments rachis		DRA 7,50	16,58 €
Rééducation et réadaptation après amputation de tout ou partie des membres, y compris l'adaptation à l'appareillage			
Rééducation après amputation d'un membre supérieur		APM 7,51	16,60 €
Rééducation après amputation d'un membre inférieur		APM 7,50	16,58 €
Rééducation des conséquences des affections orthopédiques et rhumatologiques de tout ou partie de plusieurs membres, ou du tronc et d'un ou plusieurs membres			
Rééducation secondaire à l'affection d' au moins 2 territoires lésés (hors 2 territoires ou plus du même membre ou 2 territoires ou plus du rachis)	sans chirurgie	TER 9,49	20,97 €
	avec chirurgie sur au moins un territoire	TER 9,51	21,02 €
Rééducation après amputation d'au moins 2 membres		APM 9,50	21,00 €

Rééducation des conséquences des affections rhumatismales inflammatoires			
Rééducation des malades atteints de rhumatisme inflammatoire (pelvispondylite, polyarthrite rhumatoïde...)	un membre ou tronc	NMI 8	17,68 €
	plusieurs parties	NMI 9,01	19,91 €
Rééducation de la paroi abdominale			
Rééducation abdominale pré-opératoire ou post- opératoire		RAB 8,01	17,70 €
Rééducation abdominale du post-partum		RAB 8	17,68 €
Rééducation des conséquences d'affections neurologiques et musculaires			
Rééducation des atteintes périphériques radiculaires ou tronculaires :	un membre ou face	NMI 8,5	18,79 €
	plusieurs membres	NMI 10,01	22,12 €
Rééducation de l' hémiplégie		NMI 9	19,89 €
Rééducation de la paraplégie et de la tétraplégie		NMI 11,01	24,33 €
Rééducation des affections neurologiques stables ou évolutives pouvant regrouper des déficiences diverses (commande musculaire, tonus, sensibilité, équilibre, coordination...) en dehors de l'hémiplégie et de la paraplégie, notamment les affections neurodégénératives	un membre et racine	NMI 8,51	18,81 €
	Plusieurs parties du corps	NMI 10	22,10 €
Rééducation des malades atteints de myopathie		NMI 10,99	24,29 €
Rééducation des malades atteints d' encéphalopathie infantile , du stade initial aux conséquences à l'âge adulte		NMI 11	24,31 €
Rééducation des conséquences des affections respiratoires			
Rééducation des maladies respiratoires avec désencombrement urgent (bronchiolite du nourrisson, poussée aiguë au cours d'une pathologie respiratoire chronique)		ARL 8,49	18,76 €
Rééducation des maladies respiratoires, obstructives, restrictives ou mixtes (en dehors des situations d'urgence)		ARL 8,5	18,79 €
Rééducation respiratoire préopératoire ou post- opératoire		ARL 8,51	18,81 €
Prise en charge kinésithérapique respiratoire du patient atteint de mucoviscidose		ARL 10	22,10 €
Réadaptation respiratoire kinésithérapique pour les patients atteints de handicap respiratoire chronique et prise en charge individuelle		ARL 28	61,88 €
Réadaptation respiratoire kinésithérapique pour les patients atteints de handicap respiratoire chronique en prise en charge de groupe de 2 à 4 personnes avec rééducation respiratoire en individuel		ARL 20	44,20 €

Rééducation dans le cadre des pathologies maxillo-faciales et oto-rhino-laryngologiques			
Rééducation maxillo-faciale en dehors de la paralysie faciale	ARL 7,99	17,66 €	
Rééducation vestibulaire et des troubles de l' équilibre	ARL 8	17,68 €	
Rééducation des troubles de la déglutition isolés	ARL 8,01	17,70 €	
Rééducation des conséquences des affections vasculaires			
Rééducation pour artériopathie des membres inférieurs (claudication, troubles trophiques)	RAV 8,01	17,70 €	
Rééducation pour insuffisance veineuse des membres inférieurs avec retentissement articulaire et/ou troubles trophiques	RAV 7,99	17,66 €	
Rééducation pour lymphœdèmes vrais (après chirurgie et/ou radiothérapie, lymphœdèmes congénitaux) par drainage manuel	pour un membre ou pour le cou et la face	RAV 8	17,68 €
	pour deux membres	RAV 9	19,89 €
Rééducation pour un lymphœdème du membre supérieur après traitement d'un cancer du sein , associée à une rééducation de l'épaule homolatérale à la phase intensive du traitement du lymphœdème	RAV 15,5	34,26 €	
Supplément pour bandage multicouche :	un membre	RAV 1	2,21 €
	deux membres	RAV 2	4,42 €
Rééducation des conséquences des affections périnéosphinctériennes active sous contrôle manuel et/ou électrostimulation et/ou biofeedback	RAB 8,5	18,79 €	
Rééducation de la déambulation du sujet âgé			
Rééducation analytique et globale , musculo-articulaire des deux membres inférieurs, de la posture, de l'équilibre et de la coordination chez le sujet âgé	RPE 8,5	18,79 €	
Rééducation de la déambulation dans le cadre du maintien de l'autonomie de la personne âgée (séance d'une durée de l'ordre de vingt minutes)	RPE 6	13,26 €	
Rééducation des patients atteints de brûlures			
Rééducation d'un patient atteint de brûlures localisées à un membre ou à un segment de membre	RPB 8	17,68 €	
Rééducation d'un patient atteint de brûlures étendues à plusieurs membres et/ou au tronc	RPB 9	19,89 €	
Prise en charge, dans le cadre des soins palliatifs , comportant les actes nécessaires en fonction des situations cliniques (mobilisation, massage, drainage bronchique...), cotation journalière forfaitaire quel que soit le nombre d'interventions	PLL 12	26,52 €	